Gepi - Evolution #4063

Absences délà saisies et appel en classe

29/04/2012 17:25 - Didier DAUNAN

Statut:	Nouveau	**Début:**	29/04/2012
Priorité:	Haut	**Echéance:**	
Assigné à:		**% réalisé:**	0%
Catégorie:	Absences	**Temps estimé:**	0.00 heure
Version cible:	1.6.0	**Temps passé:**	0.00 heure
Resolution:			

Description

Bonjour,

Lorsqu'un enseignant fait l'appel en classe, tous les élèves apparaissent comme n'ayant fait l'objet d'aucune saisie sur le créneau. Si une saisie a déjà été faite par un collègue ou par la Vie scolaire, un doublon apparaît dans les données qui apparaissent à la Vie scolaire.
Serait-il possible que cela soit modifié ?
Cela permettrait qu'un enseignant faisant l'appel sur le mauvais créneau s'aperçoive plus facilement qu'il fait une erreur. Surtout, et c'est la justification principale de cette demande, la Vie scolaire de mon établissement tient absolument à saisir en amont les absences qui lui ont été signalées par les responsables ou par l'établissement (stages, voyages, sorties pédagogiques...). Or, les profs ne voient pas les saisies faites par la Vie scolaire (onglet "Saisir un élève" dans "Gestion des absences" du compte CPE), saisissent donc la ou les absences et créent un doublon, doublon que la Vie scolaire doit supprimer.
Il semblerait logique qu'à partir du moment où quelqu'un a fait une saisie sur un créneau, celle-ci apparaisse lorsque quelqu'un d'autre fait l'appel sur le même créneau.

Bien cordialement

Historique

#1 - 13/05/2012 23:12 - Didier DAUNAN

- Fichier Vue Prof en S3.PNG ajouté

- Fichier Vue Prof en M1.PNG ajouté

- Fichier Vue CPE (Absences du jour 2).PNG ajouté

- Fichier Vue CPE (Absences du jour 1).PNG ajouté

Re-bonsoir,

Pour illustrer mon propos, je joins quelques copies d'écran.

Il s'agit dans tous les cas de saisies faites par le CPE par anticipation (la veille par exemple) :
Les élèves A, D et E ont été notés absents sur toute la journée en utilisant l'onglet "Saisie d'un groupe".
L'absence de l'élève B, saisie qui n'est pas un manquement à l'obligation de présence (sortie scolaire pour les seuls latinistes par exemple), a été saisie sur les 4 créneaux de l'après-midi, avec l'onglet "Saisie d'un groupe"
L'absence de l'élève C, saisie qui n'est pas un manquement à l'obligation de présence (exclusion/inclusion par exemple), a été saisie sur la journée avec l'onglet "Saisie d'un élève".

La vue la plus juste est celle du CPE sur la page "Absences du jour", au début de la journée (fichier "Vue CPE (Absences du jour 1). On voit que de son côté, le prof ne va pas voir ce que le CPE a saisi sur les créneaux M1 et S3, s'apercevoir que les élèves sont absents et les saisir absents. La Vie scolaire va donc voir une double saisie pour les élèves A, D et E ainsi qu'un conflit pour les élèves B et C (voir fichier "Vue CPE (Absences du jour 2). De plus, si un autre élève est absent, un conflit apparaîtra si le CPE a fait une "Saisie d'un groupe" puisqu'il aura alors saisi les autres élèves présents.
Pour mon établissement, tout cela est un vrai problème.
Ne pourrait-on pas voir du côté prof quelque chose qui ressemble à ce que voit le CPE en début de journée pour les absences saisies par anticipation (couleurs, type d'absence...) ?

Cordialement
D. Daunan

#2 - 14/05/2012 20:15 - Josselin Jacquard

Concernant votre demande, il y a sur la nouvelle version (mai 2012), une option réglable coté admin pour que la saisie par les professeur affiche une case rouge si l'élève a déjà été saisi sur le créneau en cours.
Concernant le reste de votre demande, au niveau du processus des absences : plus on va donner d'information au professeur, moins il prendra la

responsabilité de faire l'appel, pensant que tout est déjà prérempli correctement. C'est pour cette raison que initialement la page de saisie n'affiche que très peu d'information.
Il est peu probable que sur la page de saisie des professeur on en arrive à afficher autant d'infos qu'une page bilan cpe.
Concernant les absences saisies en double, le module gère très bien ces doublons sans aucune intervention dans la grande majorité des situations, à la condition expresse que les professeurs saisissent les absences avec un type vide, sauf cas particulier.

Cordialement

#3 - 17/05/2012 11:38 - Didier DAUNAN

- Fichier Vue CPE (Absences du jour 2).PNG ajouté

Bonjour,

Je suppose que je n'utilise pas la bonne version. Je suis sous Wamp et j'utilise la version de développement du site Gepi datée du 09/04/2012.
Peut-on se procurer la version plus récente où les modifications dont vous parlez apparaissent ?

Pour ce qui est des informations déjà saisies que le professeur pourrait voir, je comprends l'argument : trop d'informations tue l'information :)
Mais à partir du moment où le professeur voit les saisies qui correspondent à des manquements aux obligations (fond rouge dans la case), il devrait voir celles qui correspondent aux non manquements (lorsque l'élève est sortie pédagogique, en rendez-vous dans l'établissement, à l'infirmerie...).
Sans que tout soit marqué, ne peut-on pas imaginer que, à l'instar du fond rouge dans le cas des absences correspondent à des manquements, la case présenterait un fond bleu puisque le bleu est la couleur qui est associée aux saisies correspondant aux non manquements dans les pages de gestion des absences dans les comptes CPE.

Vous dites que "Concernant les absences saisies en double, le module gère très bien ces doublons sans aucune intervention dans la grande majorité des situations, à la condition expresse que les professeurs saisissent les absences avec un type vide, sauf cas particulier". C'est ce que font les professeurs ici et on devrait donc du côté du CPE avoir quelque chose de plus simple que ce qu'il a chez nous (voir copie d'écran jointe). Comment faites-vous ?

Merci pour l'attention que vous portez à mes questions.

Cordialement
D. Daunan

Fichiers

Vue CPE (Absences du jour 1).PNG	28 ko	13/05/2012	Didier DAUNAN
Vue CPE (Absences du jour 2).PNG	42,8 ko	13/05/2012	Didier DAUNAN
Vue Prof en M1.PNG	13,1 ko	13/05/2012	Didier DAUNAN
Vue Prof en S3.PNG	12,4 ko	13/05/2012	Didier DAUNAN
Vue CPE (Absences du jour 2).PNG	42,8 ko	17/05/2012	Didier DAUNAN